



# Indicatif ou subjonctif

Indicatif et subjonctif peuvent se ressembler à l'oral. Cependant, ils n'ont pas toujours la même orthographe: **je vois** (indicatif), **que je voie** (subjonctif), et surtout ils n'ont pas les mêmes valeurs.

## Comment les distinguer ?

Le subjonctif est surtout employé dans des propositions subordonnées

Il est **obligatoire** après les conjonctions de subordination suivantes :

avant que

jusqu'à ce que

bien que

quoique

pour que

à condition que

afin que

sans que

pourvu que

MEMO

Attention : on utilise l'indicatif après la conjonction de subordination **après que**.  
> Je l'ai félicitée après qu'elle **a battu** son record.

Dans une proposition subordonnée complétive, le mode du verbe dépend du sens de celui de la principale.

MEMO

Une proposition subordonnée complétive conjonctive est un type de proposition subordonnée introduite :

- soit par la conjonction de subordination « que »
- soit par les locutions conjonctives, « ce que », « à ce que, de ce que », quelquefois « en ce que » ou « sur ce que ».

Exemple ; «*Nous avouerons que notre héros était fort peu héros en ce moment.*»  
Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, 1839



J'affirme (je dis, je crois, je juge)

verbes de déclaration,  
d'opinion, de jugement

qu'elle **est** malade.

**INDICATIF** dans la subordonnée



Je souhaite (j'aimerais, je rêve, je doute)

verbes de souhait, de volonté, de sentiment ou  
de doute

qu'elle **soit** présente.

**SUBJONCTIF** dans la subordonnée



# Rappels sur le subjonctif

Le mode subjonctif comporte deux temps simples : présent et imparfait.

présent

radical du **présent** de l'indicatif  
3° pers. du pluriel + terminaisons  
**-e, es, -e, -ions, -iez, -ent**

ils mangent → que je mange...  
ils finissent → que je finisse...  
Ils prennent → que je prenne...

imparfait

radical du **passé simple** de l'indicatif  
+ terminaisons **-sse, sses, -<sup>h</sup>t**  
**-ssions, -ssiez, ssent.**

j'aimai (passé simple de l'indicatif)  
→ que j'aimasse, qu'il aimât...  
je pris (passé simple de l'ind.)  
→ que je prisse, qu'elle prît...

Le mode subjonctif comporte deux temps composés : passé et plus-que-parfait.

passé

auxiliaire être ou avoir au **subjonctif présent** +  
participe passé du verbe conjugué

que je mange → que j'aie mangé  
que je finisse → que j'aie fini  
que je prenne → que j'aie pris

Exemples ;  
*Il faut qu'ils soient partis avant midi.*  
*Je doute qu'ils aient écrit ces lettres.*

plus-que-parfait

auxiliaire être ou avoir au **subjonctif imparfait**  
+ particippe passé du verbe conjugué

que j'aimasse → que j'eusse aimé  
que je prisse → que j'eusse pris

Exemples ;  
*Il fallait qu'ils fussent partis avant midi.*  
*Je doutais qu'ils eussent écrit ces lettres.*

Pronom	Auxiliaire avoir		Auxiliaire être		Participe passé
que j' / je	aie	+	sois	OU	+
que tu	aies		sois		
qu'il / elle / on	ait		soit		
que nous	ayons		soyons		
que vous	ayez		soyez		
qu'ils / elles	aient		soient		

Pronom	Auxiliaire avoir		Auxiliaire être		Participe passé
que j' / je	eusse	+	fusse	OU	+
que tu	eusses		fusses		
qu'il / elle / on	eût		fût		
que nous	eussions		fussions		
que vous	eussiez		fussiez		
qu'ils / elles	eussent		fussent		

Le **plus-que-parfait du subjonctif** employé sans **que** sert à former ce que l'on appelle le **conditionnel passé seconde forme**, très rarement utilisé. Il constitue l'**irréel du passé**.

*Il n'en est pas moins vrai que **si j'eusse eu** mille francs sur moi et qu'il y eût encore des bijoutiers d'ouverts à cette heure-là, **j'eusse acheté** une bague à l'inconnue.*

(Proust, *À la recherche du temps perdu*)

